

Annexe 1: Valeurs de la nature de la demande

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez les différents codes utilisés dans la zone « KindOfRequest » reprise dans la zone « IndustrialDisease ». Ces codes correspondent à une brève description de la nature de la demande par le FMP.

Code	Signification
11	Première demande
12	Demande après rejet
13	Demande suite à une rechute après guérison
21	Demande de révision
22	Révision d'office
31	Demande d'octroi de l'aide d'une autre personne
32	Demande d'écartement des femmes enceintes
33	La demande de remboursement dans la nomenclature spécifique
35	Demande d'octroi du régime préférentiel (A.R. du 13 janvier 1983 – Moniteur belge du 20 janvier 1983)
37	Demande d'écartement définitif ou procédure d'écartement d'office
41	Demande de révision de l'octroi de l'aide d'une autre personne
43	Nouvelle demande de remboursement dans la nomenclature spécifique
45	Examen d'office en vue de l'octroi du régime préférentiel
52	Demande autorisée d'écartement des femmes enceintes (ASR 52)
61	Demande de correction d'une décision
62	Demande de révision d'une décision prise selon la réglementation par le Comité de gestion du FMP
63	Contestation de la décision administrative devant le tribunal ou la cour du travail